

Liste des pièces justificatives à fournir

Pour valider l'achat de votre utilitaire, il nous faudra :

- Accord de financement
- Procès-verbal de réception
- Mandat crédit bailleur
- KBIS de moins de 6 mois ou justificatif de domicile pour les particuliers
- Mandat d'immatriculation
- Demande d'immatriculation
- Carte d'identité de l'acquéreur (gérant ou particulier)
- RIB
- Bon de commande (signé et tamponné)
- Devis de préparation signé (si ajout d'équipements)
- Attestation d'assurance à la livraison du véhicule
- Permis de conduire